Budget participatif 2026 - Commune de Somme-Leuze

Formulaire de candidature – Appel à projets citoyens

La Commune de Somme-Leuze met en place un budget participatif afin de soutenir des projets locaux initiés par les citoyens, les associations, les collectifs ou les groupes d'habitants.

Une enveloppe globale de 5.000 € est consacrée à cet appel à projets. Cette enveloppe pourra être attribuée à un seul projet ou répartie entre plusieurs projets sélectionnés, en fonction de la qualité des candidatures reçues et des budgets sollicités.

L'objectif de cet appel à projets est de soutenir des initiatives qui contribuent au dynamisme de la commune, renforcent les liens entre habitants, valorisent le territoire et encouragent la participation citoyenne.

Les projets proposés peuvent notamment s'inscrire dans les thématiques suivantes :

☐ La culture, le patrimoine et la créativité locale ;

☐ La nature, la biodiversité et le développement durable ;

☐ La cohésion sociale, les rencontres et les échanges entre habitants ;

☐ Le renforcement de la participation citoyenne ;

☐ L'amélioration du cadre de vie et l'embellissement du territoire ;

☐ Toute autre initiative locale contribuant à la vie communale.

Dépôt des candidatures

Les dossiers complets doivent être transmis **au plus tard le 30 octobre 2026 à 16h00**.

Les candidatures doivent être envoyées par voie électronique aux adresses suivantes :

- julie.hautenauve@sommeleuze.be
- gabriel.alvarez@sommeleuze.be

Le règlement complet du Budget participatif, les conditions de participation, les critères de sélection ainsi que les documents nécessaires sont disponibles sur le site internet de la Commune: **www.sommeleuze.be**

Ils peuvent également être obtenus sur demande auprès du Pôle Culture ou du Service Nature via les adresses mail mentionnées ci-dessus.

Le présent formulaire doit être accompagné des documents suivants:

☐ Les statuts de l'ASBL ou de l'association concernée, ou le document de présentation d'un collectif citoyen ou d'une association de fait ;
☐ Le règlement du Budget participatif signé par la personne ou les personnes habilitée(s), attestant l'acceptation des conditions de participation ;
☐ Des photos, illustrations ou documents permettant de présenter le projet (maximum 4 pièces jointes) ;
☐ Une liste d'interlocuteurs majeurs représentant le collectif, l'asbl, l'association de fait … (minimum 2 personnes qui seront les mêmes au moins pour l'élaboration et la réalisation du projet) ;
☐ Un plan de localisation ;
☐ Un plan de mise en situation.

---

1. Identité du participant

☐ ASBL
☐ Association de fait
☒ Collectif citoyen
☐ Groupe d'habitants
☐ Autre : .....

Nom de l'association, du collectif ou du groupe :

Les Hognons Solidaires - collectif du Potager Communautaire de Hogne

Nom et fonction de la personne responsable du projet :

François COTE - coordination générale, administrative et financière

Adresse de la personne responsable :

Chemin des Sapins 12, Hogne

5377 Somme-Leuze

Informations financières (si applicable) :

N/A, nous proposons de fonctionner comme par le passé, avec des devis et des bons de commande édités par la Commune lorsque des achats sont nécessaires

Nom de la banque :
.....

Nom du compte :
.....

Numéro de compte (IBAN) :
.....

Numéro de téléphone :

0472 81 49 57

Adresse mail :

hognonssolidaires@gmail.com

2. Présentation du projet

Titre du projet

Le titre du projet sera utilisé dans les différents supports de communication de la Commune (site internet, publications, présentation des projets retenus, supports de communication...). Choisissez un titre clair, attractif et représentatif de votre initiative.

La Serre de l'Hognon - une pépinière citoyenne pour l'autonomie, la biodiversité et la transmission

---

Thématique(s) dans laquelle ou lesquelles votre projet s'inscrit :

☐ Culture, patrimoine et créativité locale ;

☒ Nature, biodiversité et développement durable ;

☒ Cohésion sociale, rencontres et échanges entre habitants ;

☒ Participation citoyenne et implication des habitants dans la vie communale ;

☒ Amélioration du cadre de vie et embellissement du territoire ;

☒ Autre : transmission des savoir-faire et résilience locale

Description détaillée du projet

Présentez votre projet de manière plus complète. Précisez dans quel mesure votre projet inclut-il **une dynamique collective, inclusive et participative et en quoi est-il original.** Expliquez son origine, son fonctionnement, les actions prévues, les moyens nécessaires et les résultats attendus.

Cette description permettra au comité chargé de l'analyse des candidatures de comprendre votre initiative dans son ensemble.

Le collectif souhaite construire, au Potager Communautaire de Hogne, une serre bioclimatique semi-enterrée destinée aux semis, au bouturage et à la production locale de plants.

Cet équipement partagé servira de pépinière citoyenne, d'espace d'apprentissage et de support à des ateliers ouverts aux habitants. Il contribuera notamment à la préparation d'une Journée de la Haie et aux animations de la Fête de l'Hognon.

La réalisation reposera sur une conception adaptée au site, un chantier participatif encadré et l'intervention d'opérateurs qualifiés pour les travaux qui l'exigent. La serre intégrera une gestion raisonnée de l'eau, une ventilation naturelle et des aménagements simples pour les cultures et les activités pédagogiques.

Le projet détaillé joint au dossier de soumission présente le contexte, les choix techniques envisagés, la gouvernance, les impacts attendus, les risques, le calendrier et les annexes graphiques.

Dans quel lieu se déroule le projet et avec quels partenaires ?

Précisez le ou les lieux concernés par votre projet ainsi que les éventuels partenaires impliqués.

Potager Communautaire de Hogne, rue de Serinchamps, Hogne. Projet porté par Les Hognons Solidaires, en concertation avec la Commune et avec recours à des opérateurs qualifiés lorsque nécessaire.

Les collaborations complémentaires avec des groupes locaux, associations ou écoles seront précisées selon les activités organisées.

Quels sont les objectifs du projet ?

Quels changements ou améliorations votre projet souhaite-t-il apporter ? Expliquez également comment il répond aux thématiques choisies précédemment.

Construire une serre semi-enterrée durable et sécurisée, développer une pépinière citoyenne et améliorer la résilience thermique et hydrique du potager.

Produire localement des plants potagers, petits fruitiers et essences de haies, tout en transmettant les savoir-faire par des ateliers et activités ouvertes.

Renforcer la participation citoyenne, la cohésion sociale, la biodiversité et l'amélioration durable du cadre de vie.

Quel est le public visé par votre projet ?

Décrivez les personnes ou groupes d'habitants concernés par votre initiative.

Membres et bénévoles du potager, habitants de la commune, familles et enfants, participants aux ateliers, à la Journée de la Haie et à la Fête de l'Hognon.

Des groupes locaux, associations ou écoles pourront également être accueillis selon les partenariats mobilisés.

Quelles sont les différentes étapes de réalisation du projet ?

Décrivez les différentes phases du projet : préparation, organisation, mise en œuvre et finalisation.

Merci de proposer un calendrier prévisionnel précis.

Les projets sélectionnés devront être réalisés dans le respect des délais prévus par le règlement du Budget participatif.

Planning prévisionnel :

Étape 1 – Préparation :
Hiver 2026-2027 : validation de l'implantation, des plans, des contraintes, des devis et des autorisations utiles.

Consolidation du budget et organisation du chantier avec les référents et la Commune.

Étape 2 – Mise en place :
Printemps 2027 : implantation, terrassement, drainage, stabilisation et sécurisation du site.

Préparation des accès, réception des matériaux et organisation des interventions bénévoles et spécialisées.

Étape 3 – Réalisation :
Printemps 2027 : construction de la structure, pose de la couverture, ventilation, gouttières et aménagements intérieurs.

Finalisation des travaux et dépenses au plus tard le 30 juin 2027, puis vérification de la sécurité et du fonctionnement.

Étape 4 – Évaluation ou valorisation du projet :
Avant le 30 juin 2027 : visite ou atelier inaugural, communication, dossier photographique et premier bilan transmis à la Commune.

La mise en culture et les activités de la pépinière se poursuivront ensuite dans la durée.

---

4. Budget du projet

Budget prévisionnel

Décrivez précisément les dépenses prévisionnelles nécessaires à la réalisation de votre projet. Indiquez les différents postes financés ainsi que les montants estimatifs correspondants.

Description de la dépense	**Montant TVAC évalué**
Terrassement, drainage et sécurisation	1 500 €
Structure de la serre	1 500 €
Couverture, ventilation et quincaillerie	1 200 €
Aménagement intérieur et récupération pluviale	500 €
Signalétique et supports pédagogiques	300 €
TOTAL	5 000 €

Autres sources de financement

Disposez-vous d'autres moyens financiers pour réaliser votre projet ?

☐ Non
☒ Oui

Si oui, précisez :

Complément estimé à 1 500 € : autofinancement du collectif, notamment via les recettes de la Fête de l'Hognon, dons en nature, partenariats ou financement complémentaire.

La main-d'œuvre bénévole sera suivie comme indicateur de mobilisation, sans être imputée comme dépense financée.

Montant demandé dans le cadre du Budget participatif

Quel montant sollicitez-vous auprès de la Commune de Somme-Leuze pour réaliser votre projet?

Montant demandé :

3 500 € TVAC

À noter : l'enveloppe globale disponible pour l'ensemble des projets sélectionnés dans le cadre du Budget participatif est fixée à **5.000 € maximum**.

Selon le nombre et la qualité des candidatures retenues, cette enveloppe pourra être attribuée à un seul projet ou répartie entre plusieurs projets.

Engagement du porteur de projet

Le soussigné confirme :

☒ avoir pris connaissance du règlement du Budget participatif de la Commune de Somme-Leuze ;

☒ accepter les conditions de participation prévues dans le règlement ;

☒ certifier que les informations fournies dans ce dossier sont exactes ;

☒ s'engager à réaliser le projet conformément à la présentation introduite en cas de sélection.

Fait à : Hogne

Le : 26/09/2026

Nom et signature du responsable du projet :

François Côte

